

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <p style="font-size: 1.2em; margin: 0;">D2023-09</p>
---	---

SEANCE DU 7 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES			Le 7 avril 2023 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Charline DESBOIS, Maire Etaient présents: PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, BANDELIER Elsa Procuration : PAUVERT Yohan à PAIN Valéry, Absents : CHARREAU Samuel, MENETRIER Adrien, Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: BRUSLE Rozenn
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
Date de la convocation 01/04/2023 Date d'affichage			

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le Compte Administratif 2022 de la commune présenté par le Maire, Charline DESBOIS, qui n'a pas participé au vote, qui a quitté la salle lors du délibéré et a été remplacé par le 1er adjoint, Valéry PAIN,

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	424 107,11	Recettes	287 689,46
Dépenses	307 195,17	Dépenses	212 478,78
Excédent 2021 repris	39 577,55	Déficit 2021 intégré	-92 558,98
TOTAL	156 489,49	TOTAL	-17 348,30
EXCEDENT TOTAL du Compte Administratif 2022			139 141,19

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le 1^{er} Adjoint,

Valéry PAIN

